

COMMUNIQUE DE PRESSE

09/09/2021

INVESTISSEMENT RESPONSABLE Advenis REIM dévoile sa feuille de route ESG

Investisseur et gestionnaire d'actifs immobiliers de premier plan, Advenis REIM renforce son ambition et sa démarche ESG en partageant sa Charte d'investissement responsable. Nouveau point de repère essentiel pour l'écosystème d'Advenis REIM, elle constitue la référence de sa gestion responsable et durable.

Le 9 août dernier, le Groupe Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié le 1^{er} volet de son 6^{ème} rapport afférent au changement climatique¹ démontrant que les concentrations de gaz à effet de serre (GES) n'ont jamais été aussi élevées dans l'atmosphère. L'environnement bâti européen est responsable à lui seul d'environ 40% de la consommation d'énergie et de 36% des émissions de gaz à effet de serre².

Aussi, conscient de l'enjeu de ce défi, Advenis REIM, en tant qu'acteur de l'immobilier de demain, souhaite insuffler et participer au changement en améliorant son impact environnemental.

Pour ce faire, et après avoir procédé à un état des lieux de son parc immobilier, elle déploie une nouvelle feuille de route ESG. Cette dernière s'appuie sur un ensemble de critères (entre une vingtaine et une cinquantaine selon la classe d'actifs concernée) prenant en considération à la fois la typologie (bureaux, bâtiments résidentiels, lots isolés) et les phases du cycle de vie des actifs en portefeuille (acquisition, gestion et rénovation éventuelle). Elle se consolide à l'aide d'un outil de pilotage et d'évaluation des actifs, permettant de suivre le cycle de vie de chaque actif (acquisition, gestion, rénovation...).

Véritable document de référence pour sa gestion responsable et durable, cette feuille de route ESG fixe ainsi le cap d'Advenis REIM dans ses choix d'investissement et la gestion de ses actifs afin de leur assurer une protection et une valorisation dans le temps.

Pour Rodolphe Manasterski, Président d'Advenis REIM et Jean-François Chaury, Directeur Général : « Notre environnement et les attentes évoluent vers plus de responsabilité dans les choix qui sont faits par tous. En tant qu'acteur de premier plan sur notre marché, nous souhaitons participer et amplifier l'impulsion qui est donnée. Sur le long terme, une convergence va logiquement s'opérer entre les critères financiers et extra-financiers en raison de plusieurs facteurs : le surcoût lié à la consommation énergétique d'un actif non-efficace dans la durée, l'attrait d'un immeuble élaboré pour le bien-être de ses habitants et l'exigence

¹ Contribution du groupe de travail I du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2021. Changement climatique généralisé et rapide, d'intensité croissante. Premier volet du sixième Rapport d'évaluation du GIEC.

² Groupe européen d'experts techniques sur la finance durable (TEG), 2020. Annexe technique au rapport final Taxonomie.



des investisseurs pour l'application d'une gouvernance robuste et transparente au niveau d'un actif ou d'un fonds. [...] Ces tendances vont renforcer la corrélation entre la valorisation d'un actif et sa performance selon des critères ESG [...] ».

A propos d'Advenis REIM

Advenis REIM, société de gestion de portefeuille du groupe Advenis, conçoit et gère une gamme de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA). Elle étoffe sa gamme de SCPI d'année en année et conforte son ambition européenne. En effet, elle se démarque depuis quatre ans par sa stratégie de diversification européenne avec les lancements consécutifs des SCPI Eurovalys (Allemagne) et Elialys (Europe du Sud).

Créée en 2017, et agréée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 juin 2018 (n° GP 18000011), Advenis REIM conçoit et gère des FIA orientés autour de deux thématiques :

- **L'investissement immobilier tertiaire européen** destiné à une clientèle privée ou institutionnelle qui cherche à acquérir indirectement un patrimoine immobilier avec un rendement potentiel ;
- **L'investissement immobilier résidentiel ancien** destiné à une clientèle privée qui cherche à acquérir indirectement un patrimoine immobilier et à bénéficier sous conditions d'avantages fiscaux.

Chaque investisseur doit analyser son projet d'investissement en fonction de sa propre situation fiscale, de son taux marginal d'imposition et de la composition de ses revenus.

A propos d'Advenis

Cotée sur le Compartiment C d'Euronext, Advenis (www.advenis.com) est une société indépendante créée en 1995 dont les filiales sont spécialisées dans la conception de produits d'investissement immobilier, le conseil en gestion de patrimoine et la gestion d'actifs immobiliers. Advenis accompagne une clientèle institutionnelle et privée dans la valorisation de son patrimoine immobilier et financier. Aujourd'hui, Advenis et ses filiales opèrent dans plus de 30 villes en France, en Allemagne et en Espagne, et comptent près de 300 collaborateurs.

Contacts Presse

Agence SHAN : advenis@shan.fr

Lucas Hoffet - Consultant Shan - lucas.hofft@shan.fr - 06 16 04 64 61

Cécile Soubelet - Directeur Conseil Shan - cecile.soubelet@shan.fr - 06 12 94 05 66

